

Citadelle - Tarifs 2010

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le conseil d'administration de la SEM Citadelle dans le cadre de son projet de budget 2010 a proposé comme suit les tarifs 2010 (identiques à 2009) qui comprennent la visite du site, de tous les musées et de toutes les expositions.

. Tarifs applicables toute l'année		Tarifs 2009	Proposition 2010
INDIVIDUELS			
Adultes	Plein tarif	8,20 €	8,20 €
Adultes handicapés		6,50 €	6,50 €
Tarif réduit	Jeune de 14 à 18 ans, étudiant - de 28 ans apprenti, demandeur d'emploi, militaire appelé, handicapé, carte famille nombreuse	6,80 €	6,80 €
Enfants	De 4 à 14 ans	4,60 €	4,60 €
	De 6 à 13 ans avec carnet	6,50 €	6,50 €
	Handicapés	3,50 €	3,50 €
	De moins de 4 ans	Gratuit	gratuit
Famille	2 adultes + 2 enfants (+ 2,30 € par enfant supplémentaire au-delà du 2 ^{ème})	23,30 €	23,30 €
ABONNEMENT POUR 12 MOIS			
	Abonnement solo	20,00 €	20,00 €
	Abonnement famille	40,00 €	40,00 €
	Abonnement grands-parents (+ 8 € par petit enfant supplémentaire au-delà du 3 ^{ème})	40,00 €	40,00 €
ABONNEMENT POUR 6 MOIS			
	Abonnement solo	12,00 €	12,00 €
	Abonnement famille	30,00 €	30,00 €
	Abonnement grands-parents (+ 8 € par petit enfant supplémentaire au-delà du 3 ^{ème})	30,00 €	30,00 €
GROUPES			
Adultes	A partir de 20 personnes	6,60 €	6,60 €
Adultes handicapés	A partir de 5 personnes + accompagnateurs	5,50 €	5,50 €
Enfants	Scolaire, étudiant - 28 ans, Centre aéré (à partir de 10 personnes)	4,10 €	4,10 €
	Handicapé (à partir de 5 personnes)	3,00 €	3,00 €
	Collège et lycée pour visite MRD seulement	2,50 €	2,50 €
	Scolaires bisontins (maternelles et primaires après accord du service Education de la Ville)	Gratuit	gratuit

. Tarifs applicables toute l'année		Tarifs 2009	Proposition 2010
Accompagnateurs	Adultes 1 pour 20 Scolaires 1 pour 10 (1 pour 5 en maternelle) Handicapés (enfants et adultes) 1 pour 5	gratuit	gratuit
	Autres accompagnateurs	Tarif réduit	Tarif réduit
VISITES ECLAIRS			
1 h 30 - par adulte	Avant la fermeture du site	6,50 €	6,50 €
1 h pour tous	Avant fermeture ou en journée	4,00 €	4,00 €

L'article 2.3 de la DSP précise «... la Ville de Besançon se réserve le droit d'accorder la gratuité générale pour un maximum de 3 journées par an...».

Pour l'année 2010 les dates suivantes sont proposées :

- le mardi 27 avril : journée du souvenir
- le mercredi 8 septembre : anniversaire de la libération de Besançon
- la troisième journée n'est pas encore définie.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à adopter les tarifs 2010 de la Citadelle tels que proposés ci-dessus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces tarifs.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.